

INAUGURATION DU SENTIER DE RANDONNEE PEDESTRE / V.T.T

« Au Fil des chemins, entre Logne et Boulogne »

Le samedi 26 mars 2011 À 11 heures 45 À la Tulévrière à Saint-Etienne-du-Bois

Lieu de convergence des randonneurs (prévoir pique-nique)

LIAISON LEGE-LES LUCS SUR BOULOGNE.

Section de Legé à La Tulévrière et de La Tulévrière aux Lucs sur Boulogne. Départ de l'Office de tourisme de Legé ; direction la chapelle Notre-Dame de Pitié; prendre À gauche la rue de l'Ouche au Mouton et descendre le long du cimetière. Tourner à gauche, rue Hector Berlioz, prendre en face la rue du Papin et descendre à droite de l'église, la rue du Puits Neuf puis un peu plus loin, à droite la rue Saint Louis. Après le petit pont sur la Logne, tourner à droite sur un chemin stabilisé, continuer sur un chemin comportant deux bandes de roulement puis plus loin stabilisé. A la petite route goudronnée tourner à gauche et aller jusqu'au village de la Lardière, traverser ce village puis tourner à gauche, passer le village de la Vieille Roche et aller tout droit vers le Patis. Continuer tout droit jusqu'à un carrefour et tourner à gauche sur un chemin stabilisé, jusqu'à une petite route goudronnée ; tourner d'abord à gauche puis à droite (carrefour avec croix).Plus loin rencontre avec la section cyclable de la Vendée. Continuer tout droit vers la Tulévrière (chapelle).

Après le village de la Tulévrière emprunter la passerelle en bois vers la Picaudière, puis la Petite Vergne. Prendre le chemin de terre à droite vers le Bois Rond. A partir du carrefour On voit les ruines du château de la Vergne (légende de la Dame Blanche). Toujours sur le sentier cyclable, continuer jusqu'à la Marlaie. Suivre le sentier et à Monplaisir traverser la D18, aller tout droit, longer la limite entre Beaufou et Les Lucs. Tourner à gauche deux fois puis à droite vers Les Lucs. Passer devant l'église (vitraux remarquables retraçant les massacres de 1794 et bande sonore gratuite). Se diriger vers la chapelle du Petit Luc (mémorial des massacres) puis vers l'Historial après avoir traversé la Boulogne.

Sentier de randonnée pédestre « Au fil des chemins, entre Logne et Bouloane »

<u>De l'Historial (Les Lucs sur Boulogne) vers Legé en traversant Beaufou et St-</u> <u>Etienne-du-Bois).</u>

Depuis le parking de l'Historial de la Vendée ...

Traverser la Boulogne par la passerelle, et rejoindre la Chapelle du Petit Luc par le coteau.

La Chapelle du Petit Luc : construite sur les ruines de l'église Notre Dame du Petit Luc, détruite le 28 février 1794. Les plaques de marbre portent les noms de 564 victimes des Lucs

De la chapelle, descendre vers l'étang par le « **Chemin Creux** », puis longer l'étang par la droite. Remonter le long du terrain de camping ; emprunter le sentier cyclable départemental de la Vendée. A l'embranchement, suivre, à gauche, le sentier cyclable, rue du Pré Barbais. Au « stop » place Sainte Catherine, prendre à droite, et rejoindre l'église

L'église des Lucs : construite en 1902 pour remplacer la vieille église du XIVe siècle incendiée à plusieurs reprises. Les vitraux retracent l'épopée du Curé Barbedette, curé de Notre Dame du Grand Luc pendant les guerres de Vendée, et les rosaces évoquant la mort du Curé Voyneau, curé de ND du Petit Luc et des nombreuses victimes du 28 février 1794. Commande d'une bande sonore à côté de l'orgue (gratuit).

De la place de l'église, prendre la direction de Beaufou par la rue Saint Pierre. A environ 500 mètres, prendre à gauche en direction du **Marchais Bouin** (on suit toujours le sentier cyclable)

Le Marchais Bouin: le point d'intérêt se situe environ à 300 mètres avant la ferme du même nom, sur la droite en direction des Lucs. On aperçoit de la route, au milieu des champs, un petit bois qui est en fait une tourbière (rare dans le bocage). Cette tourbière a donné son nom au village car « marchais » signifie « mare », « étang » ou « marécage », vient du gaulois « mercasio » et du germanique « marisk » qui a donné « marais ».

Une vieille légende locale prétend que cette tourbière représente l'emplacement d'un monastère disparu et que, le soir de la Toussaint, on entend les cloches sonner. Il est vrai que quelques centaines de mètres plus loin, vers le bourg des Lucs, existait un prieuré dépendant de l'Abbaye de Talmont, prieuré qui fut à l'origine de la paroisse du Grand Luc

A l'embranchement, suivre le sentier cyclable sur la gauche ; juste avant la déchetterie, poursuivre le sentier cyclable à droite.

Emprunter le sentier intercommunal Beaufou-Les Lucs au lieu-dit **la Croix de la Jaumerie**, traverser la D18 et suivre, en face, le sentier cyclable départemental. Sur 200 mètres, route goudronnée. On retrouve le sentier cyclable départemental, que l'on emprunte jusqu'à **la Marlaie**.

A la sortie du sentier cyclable, prendre à droite en direction de la **Chapelle de la Tulévrière**. Prendre ensuite à gauche dans le village de la Marlaie, puis à droite à la sortie du village, la Métairie des Landes.

Au lieu-dit le Bois Rond, prendre à droite le sentier cyclable toujours en direction de la Chapelle de la Tulévrière.

(On peut noter qu'à gauche dans cette intersection, à environ 200 mètres, on peut apercevoir les ruines du château de la Vergne, aujourd'hui propriété privée, et sa légende de la Dame Blanche – non ouvert au public).

Le chemin de terre fait place à une route bitumée au lieu-dit La Petite Vergne. Poursuivre, toujours, en direction de la Chapelle de la Tulévrière. Bifurquer sur la gauche au lieu-dit la Picaudière (passerelle sur la Petite Boulogne). **Arrivée à la Tulévrière.**

La Tulévrière : fondé au XVème siècle par la famille Tulèvre, le hameau de la Tulévrière, situé à un jet de pierre de Saint Etienne du Bois, fut l'un des hauts lieux des guerres de Vendée. Une sorte de « villagemiracle » dont les habitants, fidèles disciples de l'Abbé Ténèbre, qui officiait alors là-bas, purent échapper aux Colonnes infernales du Général Turreau. C'est un lieu de souvenir et de mémoire où fut érigée une chapelle.

A la sortie du village, en direction des Lucs-sur-Boulogne, prendre à gauche une petite route goudronnée (sentiers cyclables de Vendée).

Au carrefour (croix), tourner à gauche (voie privée) puis à droite sur un chemin stabilisé (voie privée). Vous arrivez sur une petite route goudronnée. Tourner à droite et traverser le village du **Patis**.

Au carrefour aller tout droit vers la Vieille-Roche.

Au carrefour suivant tourner à droite et ensuite traverser le village de **la Lardière**. Continuer tout droit sur cette route puis tourner à droite sur un chemin stabilisé, puis sur un chemin avec bandes de roulement et à nouveau sur un chemin stabilisé.

Au bout de ce chemin, tourner à gauche sur une petite route goudronnée, passer sur le petit pont sur la Logne et vous arrivez à Legé par la rue St Louis.

Au carrefour tourner à gauche par la **rue du Puits Neuf**, contourner l'église par la droite, passer sur la place de l'église, prendre la rue du **Papin**. Traverser la route des Sables d'Olonne, prendre en face la **rue Hector Berlioz** où se dresse **la Gloriette**.

Ce pavillon de forme octogonale fut construit en 1845 comme cabinet de verdure et belvédère. Espace de repos et de contemplation, les dames pouvaient s'y rencontrer ou s'y retirer à l'issue d'un promenade dans les jardins. Elles pouvaient ainsi sortir de leur logis et voir sans être vues. Les demoiselles AUVYNET voyaient passer le petit train qui reliait LEGE à la ROCHE-SUR-YON

En arrivant au cimetière longez-le par la rue du Souvenir puis la rue de l'Ouche au Mouton, tournez à droite par la rue de la Chapelle où s'élance la Chapelle Notre Dame de Pitié (Charette).

Cette chapelle aussi appelée « **Chapelle Charette** » a été élevée en 1826 en souvenir du Général Charette et des combattants vendéens. Une statue du Général Charette se trouvait devant la Chapelle, elle fût abattue en 1832. La Chapelle, qui n'avait primitivement pas de voûte fut achevée en 1840. Elle a été élevée à peu près à l'emplacement d'une ancienne chapelle appelée « Chapelle de l'Ouche aux Moutons » ou « Chapelle de l'Ouche au Moulin » qui a été détruite sous la révolution .

Et après la place du Marché vous êtes à l'Office de Tourisme.

Le samedi 26 mars 2011, à 9 h 30 précises, départ depuis le parking de l'Historial, en direction de la Tulévrière – distance 10 kms 500.

Inauguration du sentier « Les Lucs-Legé » à 11 h 45 à la Tulévrière, lieu de convergence des randonneurs.

Prévoir pique-nique sur aire aménagée pour la circonstance. L'après-midi, possibilité de rejoindre Legé (...pour les plus courageux!).